rapproche ensuite par-dessous le bord horizontal disposé autour du nid, rétrécit l'ouverture inférieure, de façon à ne plus avoir que la place nécessaire pour pénétrer dans le nid, et se place en travers de l'ouverture pour commencer l'incubation. Au bout de trois jours, quand la plupart des œufs sont éclos, il monte au fond du dôme, le perce, et, l'air se dégageant librement, le nid s'enfonce dans l'eau et entraîne la couvée. Mais comme les embryons sont encore hors d'état de vivre en liberté, le père prévoyant dispose autour de la porte du nid une sorte de filet de brindilles. Si quelque larve, déjà assez développée, s'avise de s'échapper pendant ce travail, il la poursuit et la ramène dans sa prison. Les jeunes poissons y passent encore dix jours, après quoi ils sont abandonnés à eux-mêmes.

Un couple de *colisas* arc-en-ciel, maintenu par M. Carbonnier dans une eau à environ 25°, lui a donné, dans une seule année, trois pontes composées en moyenne de 150 œufs.

* **COLLA** s. m. — Suc résineux dont on se sert en Orient pour coller les bois de marqueterie.

Collaboration (UNE), tableau de Gérome. Sous ce titre un peu vague, mais qui indique nettement qu'il n'a pas eu la prétention de faire un tableau d'histoire, M. Gérome a mis en scène deux de nos plus grands écrivains; il a représenté Corneille lisant à Molière le deuxième ou le troisième acte de *Psyché*. La conférence a lieu dans une chambre basse à haute cheminée. Les deux poëtes sont séparés par une longue table dont Corneille occupe le haut bout, comme pour marquer la préséance de la renommée et de l'âge. Il est assis sur le bord d'un vaste fauteuil, le manuscrit à la main. Molière, accoudé à l'autre extrémité de la table, écoute attentivement le vieux maître et l'enveloppe d'un regard perçant qui le scrute et le pénètre; il a l'air de chercher ce qu'il peut y avoir encore de génie dans cette tête grise, et quel parti il conviendra d'en tirer. Son costume de gentilhomme contraste avec le négligé de l'auteur du *Cid*.

Ce tableau, de petite dimension, est traité avec la netteté spirituelle qui distingue la plupart des œuvres de M. Gérome. « Molière est un fin portrait, dit M. Paul de Saint-Victor. Le fier profil de Corneille, ciselé de traits incisifs, exprime une dignité magistrale. Peut-être le vieux poëte lit-il la déclaration de l'Amour, et la scène s'animerait alors d'une pointe secrète de rivalité. Corneille aimait Mlle Molière, qui joua le rôle de Psyché, et il mit dans ces vers brûlants toute la flamme que couvait son cœur... N'est-ce pas une chose touchante que le grand Corneille cachant sa tête blanchie, pour avouer son amour, sous le masque rayonnant d'Eros? » M. de Saint-Victor ajoute: « L'exécution est en accord parfait avec le sujet, discrète, silencieuse, un peu trop sourde et trop étouffée peut-être. Cela donne l'idée d'un Terburg assombri et poussé au noir. » Un critique a loué M. Gérome d'avoir conservé au vieux Corneille le fier profil d'hidalgo qu'il avait dans sa jeunesse, au lieu de l'avoir peint tel qu'on le voit dans un tableau du musée de Rouen, avec les traits déformés et la tournure affaissée par la vieillesse, sans moustaches, le front ridé et étouffé sous l'immense perruque du temps de Louis XIV. D'autres critiques ont, au contraire, reproché à M. Gérome de n'avoir su donner ni à Corneille ni à Molière une dignité suffisante et de ne les avoir pas même faits ressemblants. Suivant M. Burty (*République française*), le Molière de M. Gérome serait « bossu et obèse », tandis que le Corneille serait « sec comme un vieux revendeur allemand. » M. Louis Gonse, non moins sévère, a vu dans ce tableau « deux marchands de bœufs concluant une affaire. » La *Collaboration* a figuré, avec deux autres tableaux (*Rex tibicen* et l'*Eminence grise*) du même auteur, au Salon de 1874. M. Gérome ayant obtenu pour ces ouvrages la grande medaille d'honneur, beaucoup de journaux ont protesté avec vivacité contre la décision du jury; ils ont fait remarquer, non sans raison, qu'une récompense aussi haute devait être réservée pour des œuvres d'un caractère plus profond et d'une exécution plus ample, plus forte, plus sévère. On a du reste remarqué que M. Gérome, qui voyageait en Hollande au moment où fut prise la décision du jury, s'empressa, dès qu'il en fut informé, de télégraphier qu'il refusait la grande médaille; il pouvait d'autant mieux renoncer à cette récompense, qu'il l'avait déjà obtenue en 1867, pour un ensemble d'œuvres vraiment remarquables. Le jury du Salon de 1874 maintint sa sentence.

C'est pour M. Stewart, riche amateur américain, que M. Gérome a peint *Une collaboration.*

COLLÆA s. f. (kol-lé-a). Bot. Syn. de CHRYSANTELLE.

* **COLLARDEAU DU HEAULME** (Charles-Félix), mécanicien français. — Il est mort en 1869.

COLLAS (Louis-Charles), littérateur français, né à Bécherel (Ille-et-Vilaine) en 1825. Il est fils d'un ancien payeur des armées. Lorsqu'il eut terminé ses études au lycée de Rennes, il se fit recevoir licencié ès lettres et entra dans l'enseignement. Successivement professeur d'histoire au collége de Vannes (1848), de Boulogne-sur-Mer, d'Alençon, de Saint-Quentin, il fut ensuite attaché au lycée Charlemagne, à Paris; puis M. Louis Collas donna sa démission pour se consacrer à l'enseignement libre et aux lettres. Il a été à deux reprises membre du comité de la Société des gens de lettres. M. Louis Collas est un littérateur très-érudit, au style vigoureux, élégant et sobre. Outre de nombreux articles de littérature et d'histoire, des nouvelles, des romans, publiés dans divers journaux et revues, notamment dans la *Revue des Deux-Mondes*, il a publié en volumes: la *Mort d'Abd-ul-Medjid* (1861, in-8°); *Histoire de l'empire ottoman et coup d'œil sur la Turquie actuelle* (1862, in-16); l'*Ile de Madagascar et le roi Radama II* (1862, in-8°); le *Récif des Triagos* (1868, in-12), recueil de nouvelles, comprenant *Une vieille fille, Mademoiselle de Montvert, Une méprise*, le *Cap des Tempêtes; Un exilé* (1872, in-12); le *Serment, souvenirs d'un médecin militaire* (1873, in-12); le *Bouquet de jasmin*, nouvelle (1874, in-12); *Jean Bresson*, histoire d'un paysan (1877, in-12), etc. Citons encore de lui un *Tableau de la France*, publié chez Fouraut.

COLLATE s. m. (kol-la-te). Chim. Sel résultant de la combinaison de l'acide collique avec une base.

* **COLLATION** s. f. — Nom par lequel, au XIIIe siècle, on désignait les sermons prononcés soit aux vêpres, soit aux autres offices du soir.

* **COLLECTEUR, TRICE** adj.—Substantiv. Egout collecteur, ou égout qui reçoit les eaux de plusieurs égouts: *La canalisation souterraine de Paris se poursuit sur différents points, et chaque semaine voit achever quelques tronçons des principaux tributaires du* COLLECTEUR *général qui débouche en Seine, près du pont d'Asnières.* (Journ.)

COLLECTIVISME s. m. (kol-lè-kti-vi-sme). Théorie sociale qui consiste à supprimer la propriété individuelle pour la remettre intégralement entre les mains de l'Etat, de la société.

— **Encycl.** C'est au congrès de la Paix et de la Liberté, tenu à Berne en 1868, que fut pour la première fois prononcé le mot de *collectivisme;* voici dans quelles circonstances. On discutait une résolution présentée par Bakounine, E. Reclus, Jaclard, Wiroubof et quelques autres, dans laquelle il était question « d'égalisation des classes et des individus. » La lutte promettait d'être vive, car le parti communiste avait de nombreux adversaires dans le congrès, lorsque le Russe Bakounine prononça les paroles suivantes: « Je suis collectiviste et non pas communiste, et si je demande l'abolition de l'hérédité, c'est pour arriver rapidement à l'égalisation sociale. » Les partisans de Bakounine, qui, dans la même séance du congrès, lui succèdent à la tribune et viennent commenter et développer la pensée de leur chef de file, sont moins prudents que lui et, tout en évitant de prononcer le nom de communisme, ils exposent des théories qui amènent le rejet par le congrès des propositions formulées. A dater de ce moment, les collectivistes existent. Ils se séparent des socialistes libéraux et, pour mieux affirmer leur existence propre, fondent à côté de l'Association internationale des travailleurs, mais en acceptant toutefois les statuts généraux de cette société, une association ayant pour titre: l'*Alliance internationale de la démocratie socialiste*, et dont nous allons citer le programme:

1° L'Alliance se déclare athée; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine.

2° Elle veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus des deux sexes, en commençant par l'abolition du droit de l'héritage, afin qu'à l'avenir la jouissance soit égale à la production de chacun et que, conformément à la décision prise par le dernier congrès des ouvriers à Bruxelles (1868), la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant la propriété collective de la société tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles.

3° Elle veut pour tous les enfants des deux sexes, dès leur naissance, l'égalité des moyens de développement, c'est-à-dire d'entretien, d'éducation et d'instruction à tous les degrés de la science, de l'industrie et des arts, convaincue que cette égalité, d'abord économique et sociale, aura pour résultat d'amener de plus en plus une plus grande égalité naturelle des individus, faisant disparaître toutes les inégalités factices, produits historiques d'une organisation aussi fausse qu'inique.

4° Ennemie de tout despotisme, ne reconnaissant d'autre forme politique que la forme républicaine et rejetant absolument toute alliance réactionnaire, elle repousse aussi toute action politique qui n'aurait point pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital.

5° Elle reconnaît que tous les Etats politiques et autoritaires actuellement existants, se réduisant de plus en plus aux simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, devront disparaître dans l'union universelle des associations, tant agricoles qu'industrielles.

6° La question sociale ne pouvant trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la solidarité internationale ou universelle des travailleurs de tous les pays, l'Alliance repousse toute politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations.

7° Elle veut l'association universelle de toutes les associations locales par la liberté.

Au congrès de Bâle tenu en 1869, on entendit de nouveau Bakounine, qui, parlant au nom des collectivistes, proposa la formule de votation suivante:

« Je vote pour la collectivité du sol, en particulier et en général, de toute richesse sociale, dans le sens de la liquidation sociale.

» J'entends par liquidation sociale l'expropriation, en droit, de tous les propriétaires actuels, par l'abolition de l'état politique et juridique, qui est la sanction et la seule garantie de la propriété actuelle et de tout ce qui s'appelle le droit juridique; et l'expropriation de fait, partout et autant qu'elle sera possible et aussi vite qu'elle sera possible, par la force même des événements et des choses.

» Quant à l'organisation postérieure, considérant que tout travail productif est un travail nécessairement collectif, et que le travail que l'on appelle improprement individuel est encore un travail produit par la collectivité des générations passées et présentes, je conclus, ajoute Bakounine, à la solidarisation des communes, proposée par la majorité de la commission, d'autant plus que cette solidarisation implique l'organisation de la société de bas en haut, tandis que le projet de la minorité nous parle de l'Etat.

» Je suis, ajoute-t-il, un antagoniste résolu de l'Etat et de toute politique bourgeoise de l'Etat.

» Je demande la destruction de tous les Etats, nationaux et territoriaux, et, sur leurs ruines, la fondation de l'Etat international des travailleurs. »

Cette proposition, déposée par le chef des collectivistes se disant non communistes, est combattue par les socialistes libéraux, et notamment par MM. Langlois, Tolain, Chemalé. Elle est adoptée à une très-forte majorité, et 54 voix sur 58 votants adoptent les théories de M. Bakounine et de ses amis. Cette victoire fut la seule que remportèrent les collectivistes. Le congrès terminé, ils disparurent.

Il résulte du récit que nous venons de faire qu'il est fort difficile de distinguer le *collectivisme* du communisme. Si le mot est nouveau, les idées sont les mêmes au fond, et pour en juger la valeur, il n'y a qu'à se reporter à l'article COMMUNISME, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

COLLECTIVISTE s. m. (kol-lè-kti-vi-ste). Partisan de la possession collective de la propriété.

* **COLLET-MEYGRET** (Pierre-Hector), administrateur français. — Il est mort en janvier 1876. En 1869, M. Collet-Meygret prit part, en qualité d'administrateur, à la fondation de la Société financière des halles, marchés et abattoirs de la ville de Naples, dont il devint successivement directeur par intérim (septembre 1870) et directeur définitif (mars 1871-avril 1873). En outre, il fut, en 1872, l'un des fondateurs administrateurs de la Société anonyme des ports, débarcadère maritime et terrains de Cadix. Grâce à de nombreuses réclames, M. Collet-Meygret parvint à trouver de nombreux actionnaires qui ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient été victimes de manœuvres frauduleuses. Dénoncé à la justice, l'ex-préfet bonapartiste fut arrêté, ainsi que M. Louault, administrateur de la Société des ports de Cadix. Le 19 juillet 1873, il fut condamné par le tribunal correctionnel de Paris à deux ans de prison et 3,000 francs d'amende comme s'étant rendu coupable d'abus de confiance et d'escroquerie dans la gestion de la Société des ports de Cadix. Le 14 juillet 1874, il passa de nouveau en police correctionnelle pour les manœuvres frauduleuses auxquelles il avait eu recours lorsqu'il avait lancé la Société des halles et marchés de Naples, et fut condamné à deux ans de prison et 500 francs d'amende. Peu après, il fut rayé des cadres de la Légion d'honneur. Toutefois, grâce à l'intervention de ses amis bonapartistes, il fut gracié au mois d'octobre 1874.

COLLÉTIINE s. f. (col-lé-ti-i-ne — rad. *collétie*). Chim. Principe particulier existant dans la collétie.

COLLETTE s. f. (ko-lè-te — rad. *colle*). Petit seau de brasserie, contenant ce qui sert à coller la bière.

COLLIDINE s. f. (kol-li-di-ne). Chim. Alcaloïde, isomère de la xylidine, qu'on extrait de l'huile de Dippel et qui se trouve aussi, en petite quantité, dans la quinoléine brute, dans le goudron de houille, etc. La collidine est incolore; elle a une odeur aromatique assez agréable; sa densité est 0,921.

COLLIER s. m. — Mamm. Syn. de GÉORYQUE.

COLLIGNON, nom d'une famille d'imprimeurs de Metz, qui, sans avoir la notoriété des Estienne ou des Didot, compte parmi celles qui ont le plus contribué aux progrès de la typographie française. Son dernier représentant, Augustin Collignon, est mort à Metz en 1863. Elle était établie dans cette ville depuis deux siècles. En 1646, Pierre Collignon, son chef, avait acheté l'imprimerie de la famille Fabert, surtout illustrée par le premier roturier qui devint maréchal de France. Un livre intitulé: *Essai sur la typographie*, publié en 1828 par M. Teissier, sous-préfet de Thionville, donne la généalogie de ces Collignon à qui l'industrie a fait une noblesse. En 1628, il s'établit à Metz un imprimeur nommé Félix (Claude). Il venait de Vic, siége de la juridiction et chef-lieu du domaine temporel de l'évêque de Metz, et reçut des lettres patentes d'imprimeur du roi. C'est chez Claude Félix que Jean Anthoine apprit l'état d'imprimeur, et Félix lui donna pour épouse sa nièce, Marguerite Berthier, fille de feu Jean Berthier, imprimeur à Troyes. Plus tard, Félix maria sa propre fille à Pierre Collignon et, selon toute apparence, fut le maître, l'instituteur de ce gendre; ainsi c'est à Félix que remontent les familles Anthoine et Collignon, qui, pendant deux siècles, n'ont cessé d'exercer à Metz l'art de l'imprimerie. — COLLIGNON (Pierre), succédant à son beau-père, devint imprimeur de l'hôtel de ville de Metz le 14 mai 1646. Il exerça jusqu'en 1705. — COLLIGNON (Jean), fils du précédent, est nommé, en 1692, imprimeur-juré de l'hôtel de ville, pour jouir du privilége conjointement avec son père. On a des livres de son imprimerie datés de 1725. Il avait pris pour enseigne: *A la Science*. Son établissement était sur la place Saint-Jacques. — COLLIGNON (Pierre), son fils, eut sa survivance en 1719 et mourut jeune. Sa mère et sa veuve prirent alors la direction de l'imprimerie, sous le titre de Veuve Pierre Collignon. Un ouvrage sorti de leurs presses porte le millésime de 1744. La maison était toujours située sur la place Saint-Jacques; elle avait pour enseigne: *A la Bible d'or*.—COLLIGNON (Joseph) succéda en 1748 à sa mère et à son aïeule. Il conserva son imprimerie, sous l'enseigne de la *Bible d'or*, jusqu'en 1772. A cette époque, il donna sa démission en faveur de son cousin, Jean-Baptiste COLLIGNON, né à Metz en 1734. Celui-ci dirigea l'imprimerie de 1772 à 1794 et périt cette même année, victime de la tourmente révolutionnaire. — COLLIGNON aîné (Christophe-Gabriel), un de ses fils, continua la maison de 1794 à 1820. Enfin, en 1820, l'imprimerie passa dans les mains de M. COLLIGNON (Augustin), fils de Collignon aîné. Il s'en défit en 1846, et elle sortit de la famille. Il y avait deux siècles que la maison avait été fondée par le premier des Collignon, dont celui-ci était le cinquième descendant.

* **COLLIGNON** (Charles-Etienne), ingénieur français. — Il a été nommé par l'Assemblée nationale, le 22 juillet 1872, membre du conseil d'Etat par 561 voix. M. Collignon est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1867.

COLLIGNON (Edouard), ingénieur français, né Laval en 1831. Elève de l'Ecole polytechnique, puis de l'Ecole des ponts et chaussées, M. Collignon reçut le diplôme d'ingénieur. Quelque temps après, il se rendit en Russie, où il fut employé à la construction des chemins de fer de ce pays. De retour en France, M. Edouard Collignon a été nommé professeur de mécanique appliquée à l'Ecole des ponts et chaussées. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés. Nous citerons de lui: *Ponts métalliques à poutres droites continues* (Saint-Pétersbourg, 1860, in-8°); *Essai sur les théories des parallèles* (1861, in-8°); les *Chemins de fer russes de* 1857 *à* 1862. *Etudes sur la Russie* (1864, in-8°), ouvrage réédité in-4° en 1868, avec atlas; *Théorie élémentaire des poutres droites, Ponts métalliques, ponts américains, combles* (1865, in-8°); *Cours élémentaire de mécanique* (1868, in-12); *Exposé de la situation de la mécanique appliquée* (1867, in-8°), avec M. Charles Combes; *Cours de mécanique appliquée aux constructions* (1869-1870, 2 parties, in-8°); *Traité de mécanique* (1873-1874, 3 parties, in-8°); les *Machines* (1873, in-12, avec vignettes); *Méthode géométrique d'évolution de certaines intégrales doubles* (1876, in-8°).

* **COLLIN DE PLANCY** (Jacques-Albin-Simon COLLIN, dit), littérateur français. — Parmi les dernières publications de ce fécond, mais inconstant écrivain, nous citerons: *Légendes des saintes images* (1862, in-8°); *Légendes des vertus théologales et des vertus cardinales* (1862, in-8°); *Légendes infernales* (1862, in-8°); *Légendes du moyen âge* (1863, in-8°); *Légendes des croisades* (1863, in-8°); *Légendes du calendrier* (1863, in-8°); *Légendes des commandements de l'Eglise* (1864, in-8°); *Légendes de la province d'Anvers* (1864, in-8°); l'*Art de vivre cent ans et au delà* (1867, in-12), sous le pseudonyme de **docteur Ensenada**; la *Vie et les légendes intimes des deux empereurs Napoléon Ier et Napoléon II* (1867, in-8°); *Dictionnaire historique et critique des athées, des libres penseurs, des hérétiques et quelques autres déserteurs de la foi* (1870, in-8°); la *Fin des temps confirmée par des prophéties authentiques* (1871, in-18); *Vies des saintes et des bienheureuses* (1870, 2 vol. in-12); *Grande vie des saints, comprenant la vie et les fêtes de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge, des*

saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, etc. (1873-1875, 25 vol. in-8°), avec l'abbé Daras, etc.

COLLINEAU (Alfred-Charles), médecin français, né à Ancenis (Loire-Inférieure) en 1832. Il fit ses études médicales à Paris, où il devint interne des hôpitaux, et passa son doctorat en 1859. M. Collineau s'est fixé à Paris. Médecin du bureau de bienfaisance, puis médecin inspecteur des écoles communales du IIIe arrondissement, médecin du dispensaire de la Société philanthropique, il est, en outre, membre de la Société d'anthropologie, de la Société de médecine, de la Société médico-pratique, etc. Outre des articles publiés dans le *Journal de médecine mentale*, on lui doit: *De l'ostéomalacie en général* (1859); *Sur un cas de coxalgie osseuse avec autopsie* (1863); *De la coxalgie, de sa nature, de son traitement* (1864, in-8°), avec M. Ferd. Martin, ouvrage couronné par l'Académie des sciences; les *Maternités* (1870, in-8°); *Examen de la loi du* 30 *juin* 1838 *sur les aliénés* (1870, in-8°); *République ou monarchie* (1872, in-8°); *Notice bibliographique sur le docteur Simonot* (1872, in-8°); *Lettre à mes concitoyens* (1872, in-8°); les *Commotions politiques dans leurs rapports avec l'aliénation* (1873, in-8°); *De la contraction hystérique* (1874, in-8°); *Du placement des aliénés dans les asiles publics du département de la Seine* (1874, in-8°); *Sur l'éducation rationnelle de la femme* (1874, in-8°); *Contribution à l'étude du délire religieux* (1875, in-8°).

* **COLLINÉE**, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N.-E. de Loudéac, à la source de l'Arguenon et de la Rance, au pied des montagnes du Méné; pop. aggl., 570 hab. — pop. tot., 792 hab. « Ce village, dit M. Ad. Joanne, a donné naissance à Simon, dit de Collinée, célèbre imprimeur, qui épousa la veuve du dernier des Estienne, fut l'inventeur des caractères italiques et mourut à Paris en 1537. »

* **COLLINS** (William-Wilkie), romancier anglais. — Bien que les romans de M. Wilkie Collins soient de beaucoup inférieurs à ceux de Dickens, dont ils rappellent quelque peu la manière et les procédés, ils ont eu un grand succès, et beaucoup d'entre eux ont été traduits en français. Outre ceux que nous avons cités, nous mentionnerons: *Armadale*, trad. par Allouard (1867, 2 vol. in-12); l'*Abîme*, en collaboration avec Dickens, trad. par Mme Judith (1868, in-12); la *Pierre de lune*, trad. par Mme de Clermont-Tonnerre (1872, 2 vol. in-12); *Mari et femme*, trad. par Bernard-Derosne (1872, 2 vol. in-12); *Mademoiselle ou madame? Un drame dans la vie privée*, trad. par un anonyme (1872, in-12); la *Morte vivante*, trad. par Bernard-Derosne (1874, in-12); la *Piste du crime*, trad. par de Cendrey (1875, in-12). M. Collins est, en outre, l'auteur de quelques pièces de théâtre, notamment d'un drame intitulé *Noir et blanc* (1869).

* **COLLIOURE**, ville de France (Pyrénées-Orientales), cant. et à 7 kilom. d'Argelès-sur-Mer, arrond. et à 33 kilom. E. de Céret, sur la Méditerranée; pop. aggl., 3,154 hab. — pop. tot., 3,632 hab. Pêche de la sardine; salaison de poisson de mer. Jadis important, le port de Collioure ne peut recevoir aujourd'hui que de petits caboteurs. C'est de là qu'on expédie le liége recueilli dans les Albères. « Les environs, dit M. Ad. Joanne, produisent un des vins les plus renommés du Roussillon; il est liquoreux et apprécié surtout sur les marchés de l'Amérique du Sud. »

COLLIQUE adj. (kol-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qui se trouve dans les produits de l'oxydation des substances albuminoïdes et de la gélatine par le bichromate de potasse et l'acide sulfurique.

* **COLLOBRIÈRES**, bourg de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 46 kilom. N.-E. de Toulon; pop. aggl., 2,007 hab. — pop. tot., 2,307 hab. Fabrication de bouchons.

COLLODIÉ, ÉE adj. (kol-lo-di-é — rad. *collodion*). Syn. de COLLODIONNÉ.

COLLOMB (Edouard), géologue français, né en 1796, mort à Paris en 1875. Il consacra sa vie à l'étude de la géologie, accompagna Agassiz, dont il était un des correspondants en Europe, dans les voyages qui servirent à l'illustre naturaliste à établir sa théorie des glaciers, puis, pendant de longues années, il fit des voyages scientifiques en Espagne. C'est à lui qu'on doit la première carte géologique qui ait été publiée sur ce pays. M. Collomb était membre de la Société géologique de France. « Sa bonté et sa complaisance étaient sans bornes, dit M. Figuier. Toutes les fois qu'un savant s'adressait à lui pour des renseignements et des recherches, Collomb était heureux de mettre à sa disposition les nombreux matériaux qu'une longue carrière lui avait permis de rassembler. » Outre des mémoires, on lui doit: *Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans les vallées des Vosges* (1847, in-8°, avec pl.); *Coup d'œil sur la constitution géologique de plusieurs provinces de l'Espagne* (1857, in-4°), avec M. Verneuil; *Explication sommaire de la carte géologique de l'Espagne*, avec le même; *Essai sur l'ancien glacier de la vallée d'Argelès*, avec M. Ch. Martins.

* **COLLONGES**, bourg de France (Ain), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-O. de Gex, au pied du Credo, près de la frontière suisse; pop. aggl., 1,011 hab. — pop. tot., 1,115 hab.

COLLOT (Germain), chirurgien français, dont la vie est peu connue. On sait seulement que, en 1470, il tenta la première opération de la pierre, dans le cimetière de Saint-Séverin, sur un archer condamné à mort pour vol, et que l'opération réussit. Le condamné eut sa grâce et reçut encore de Louis XI une somme d'argent.

COLLURAMPÉLIS s. f. (kol-lu-ran-pé-liss). Ornith. Syn. de PTILOCHLORE.

COLLURIE s. f. (kol-lu-rî). Ornith. Syn. de PIE-GRIÈCHE.

* **COLMAR**, ancienne ville de France, qui fut le ch.-l. du département du Haut-Rhin. — Elle a été cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, et elle est aujourd'hui le ch.-l. d'un arrond. de l'Alsace-Lorraine; 21,805 hab.

* **COLMARS**, bourg de France (Basses-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 48 kilom. N.-E. de Castellane, au confluent de la Sense et du Verdon, au pied des montagnes du Meunier et de la Draye; pop. aggl., 724 hab. — pop. tot., 1,004 hab. Fromages dits de Thorame.

COLOBACHNE s. f. (ko-lo-bak-ne). Bot. Genre de plantes graminées.

* **COLOBE** s. m. — Erpét. Syn. de CHALCIDE.

COLOCIRIUM s. m. (ko-lo-si-ri-omm). Sorte de peinture employée pour peindre les murs à l'intérieur.

COLOCYNTHIDE s. f. (ko-lo-sain-ti-de — du gr. *kolokunthis*, coloquinte). Bot. Nom scientifique du genre citrouille.

COLŒNA, surnom de Diane, qui avait un temple sur les bords du lac *Coloé*, en Asie Mineure.

COLŒNIS, surnom de Diane, en Attique, tiré de Colœnus, fils de Mercure, qui éleva un temple à cette déesse à Myrrhinunte. Suivant Pausanias, Colœnus régna dans l'Attique avant Cécrops.

COLŒUS s. m. (ko-lé-uss — du gr. *koloios*, geai). Ornith. Genre d'oiseaux, de la famille des corvidées.

* **COLOGNE**, ville de la Prusse rhénane, sur la rive gauche du Rhin; 120,000 hab.

* **COLOGNE**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. N. de Lombez, sur un petit affluent de la Gimone; pop. aggl., 579 hab. — pop. tot., 754 hab. Cologne a été fondé en 1286 par Odon de Terride et Philippe le Bel.

COLOMA s. m. (ko-lo-ma). Arboric. Variété de pomme.

COLOMB (Louis-Joseph-François-Isidore DE), général français, né à Figeac (Lot) en 1823. Admis en 1842 à l'Ecole de Saint-Cyr, il en sortit avec le grade de sous-lieutenant, puis il passa en Afrique. Lieutenant en 1849, capitaine en 1854, il fut promu chef de bataillon en 1857 et battit, en 1859, les Beni-Guil. Nommé lieutenant-colonel en 1860, colonel du 17e de ligne en 1864, M. de Colomb fut mis, en 1865, à la tête de la colonne mobile Géryville, qui marcha à diverses reprises contre des tribus insoumises. Il commanda ensuite le cercle de Tiaret, les subdivisions d'Aumale et de Mascara, et devint général de brigade le 30 mars 1870. Il continua à rester en Algérie après la déclaration de guerre à la Prusse et remplaça dans le commandement de la subdivision de Tlemcen le général Chanzy, appelé à l'armée de la Loire. Le 20 décembre, il quitta l'Algérie pour aller prendre, sous les ordres de Chanzy, le commandement de la 1re division du 15e corps. Peu après son arrivée à la 2e armée de la Loire, il fut mis à la tête du 17e corps, reçut l'ordre de porter sa 2e division sur la route de Saint-Calais, pendant que le général Jaurès, commandant le 21e corps, devait veiller à ce que le plateau d'Avours fût solidement occupé. Bientôt le général de Colomb fut chargé lui-même de défendre ce plateau, et il se battit avec acharnement pendant six heures. Après la retraite de l'armée derrière la Mayenne, il prit le commandement de l'armée de Bretagne, qui fut licenciée après la signature des préliminaires de paix. Promu général de division au mois de décembre 1870, il fut maintenu dans son grade par la commission de révision des grades, pour prendre rang à partir du 16 septembre 1870. Le général de Colomb, qui est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1866, commande la 9e division d'infanterie du 5e corps d'armée.

COLOMBA ou **COLUMBKILL** (saint), missionnaire irlandais, qui ne doit pas être confondu avec saint Colomban. Il prêcha le christianisme dans l'Ecosse du Nord et dans les îles avoisinantes. En 563, il fonda le monastère d'Iona.

COLOMBACÉ, ÉE adj. (ko-lon-ba-sé — rad. *colombe*). Ornith. Qui tient de la colombe. ‖ On dit aussi COLOMBAIRE.

COLOMBAT s. m. (ko-lon-ba). Nom par lequel, au XVIIIe siècle, on désignait un almanach qui se vendait chez le libraire Colombat.

COLOMBAT DE L'ISÈRE (Marc), médecin français, fondateur de l'Institut orthophonique, né à Vienne (Isère) en 1797, mort en 1851. Lorsqu'il eut terminé ses études dans sa ville natale, il alla suivre les cours de l'Ecole de droit de Grenoble (1819). Compromis, le 20 mars 1821, dans un mouvement populaire, il fut arrêté. Etant sorti de prison, il passa en Suisse, où il perdit sa fortune, placée dans une maison de banque de Genève. Pendant son séjour dans cette ville, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences physiques et mathématiques. Quelque temps après, sous un nom d'emprunt, il revint en France et se rendit à Montpellier, où il étudia la médecine. A la suite de l'amnistie politique qui suivit le sacre de Charles X (1825), M. Colombat alla terminer ses études médicales à Paris et s'y fit recevoir docteur. Etant encore étudiant, il avait inventé divers instruments de chirurgie, qui lui fournirent les sujets de mémoires publiés dans des journaux scientifiques. Dès cette époque, il commença à s'occuper d'une façon toute spéciale de la physiologie des organes de la voix, sujet resté jusque-là à peu près inexploré. Grâce à ses profondes recherches sur la nature, les causes, les variétés et le traitement des anomalies de l'articulation phonétique, M. Colombat devint le créateur de l'orthophonie appliquée au traitement des vices de la parole, et en particulier du bégayement. Une idée bien simple le guida dans cette dernière étude. Ayant remarqué que, dans certaines circonstances, les bègues articulent avec netteté, par exemple lorsqu'ils chantent, il en conclut qu'il était illusoire d'aller chercher les causes de leur infirmité dans une conformation vicieuse des organes vocaux. En conséquence, la méthode orthophonique qu'il inventa eut pour objet de rétablir l'harmonie qui manque, chez les bègues, entre l'agent nerveux instigateur de la parole et les organes chargés de lui obéir. Afin de répandre sa découverte et d'en faire profiter les déshérités de la fortune, le docteur Colombat fonda à Paris, en 1829, l'Institut orthophonique, le premier établissement de ce genre qui ait été créé, et il y traita gratuitement les personnes pauvres et les militaires affectés de bégayement ou de tout autre vice de la parole. En 1830, l'Académie de médecine nomma une commission chargée d'examiner la méthode du docteur Colombat. Cette commission, par l'organe de son rapporteur, M. Itard (14 décembre 1830), donna une éclatante approbation aux travaux du savant docteur. « La combinaison des moyens curatifs de M. Colombat est tellement avantageuse, disait le rapport, qu'elle amène les résultats les plus prompts et les plus nets qu'on ait obtenus jusqu'à présent. » L'Académie des sciences adopta complétement ces conclusions et décerna, en 1833, le prix Montyon de 5,000 fr. au créateur de la méthode orthophonique. D'un extrême désintéressement, ayant horreur de tout charlatanisme, le docteur Colombat ne voulut point spéculer sur sa découverte. Il s'empressa de jeter dans le domaine public le résultat de ses recherches théoriques et pratiques. Non-seulement il écrivit à ce sujet de savants ouvrages, mais encore il réduisit ses moyens curatifs en tableaux synoptiques et développa jusque dans les détails les plus minutieux les moyens de traitement dont il était l'inventeur. M. Colombat donna des leçons particulières d'orthophonie, de physiologie, de pathologie et de thérapeutique spéciales. Il devint membre de la Société philotechnique de Paris, dont il fut le président, membre de la Société anatomique, de la Société des sciences physiques, des Académies des sciences de Strasbourg, Montpellier, Lyon, etc., et membre correspondant de plusieurs Académies étrangères. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Outre de nombreux mémoires et articles publiés dans la *Revue médicale*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Dictionnaire de médecine*, le *Dictionnaire de la conversation*, etc., on doit à M. Colombat plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: l'*Hystérotomie* ou l'*Amputation du col de la matrice dans les affections cancéreuses* (1828, in-8°); *De la compression et de la ligature des vaisseaux* (1828, in-8°); *Nouvelle méthode de pratiquer la taille sous-pubienne* (1829, in-8°); l'*Orthophonie* ou le *Bégayement et tous les vices de la parole* (1829, in-8°), ouvrage couronné par l'Académie des sciences et dont la 3e édition a paru en 1840; *Tableau du mécanisme naturel de l'articulation de toutes les lettres*, suivi d'un *Mécanisme artificiel au moyen duquel les bègues parviennent à articuler les voyelles et les consonnes qui leur présentent des difficultés* (1830, in-8°); *Nouvelle méthode de pratiquer l'excision du frein de la langue* (1831, in-8°); le *Baume de copahu sans odeur ni saveur administré sous la forme de dragées dans la blennorrhagie, etc.* (1832, in-8°); *Tableau synoptique et statistique du bégayement* (1833, in-4°; réédité en 1836); *Traité médico-chirurgical des maladies et des organes vocaux* ou *Recherches théoriques et pratiques sur la physiologie, la pathologie, la thérapeutique et l'hygiène de l'appareil vocal* (1834, in-8°); *Dictionnaire historique et iconographique de toutes les opérations et des instruments, bandages et appareils de la chirurgie ancienne et moderne*, avec 1,500 figures (1836, in-8°), ouvrage d'une remarquable érudition; *Traité complet des maladies des femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe* (1838, 3 vol. in-8°), réédité en 1843 et traduit en allemand; le *Mécanisme des cris et leur intonation dans chaque espèce de douleur* (1838, in-8°), ouvrage extrêmement curieux; *Mémoire sur l'origine psychologique et physiologique de la parole et des sons articulés* (1840, in-8°). — Le docteur Colombat avait épousé une nièce de M. de Pongerville, de l'Académie française, également parente du poëte Millevoye. Mme Laure COLOMBAT s'est fait avantageusement connaître dans les arts et dans les lettres. Musicienne, elle a composé plusieurs morceaux qui ont été gravés; peintre, elle a exposé aux Salons plusieurs paysages, notamment une *Vue de la gorge de Sonnant et de la montagne de Chanrousse* (1846), *Vue des ruines du château de Bourbon-l'Archambault* (1848); poëte, elle est l'auteur de divers morceaux poétiques, dont l'un, intitulé *Sigismond Ier*, a été publié dans le grand ouvrage sur la vieille Pologne; enfin, comme littérateur, elle a publié un assez grand nombre d'articles dans des journaux littéraires et politiques de Paris.

COLOMBAT DE L'ISÈRE (Emile), professeur d'orthophonie, fils des précédents, né à Paris en 1839. Il fut élevé au collége Henri IV, puis il s'adonna aux études spéciales qui avaient fait la réputation de son père. Attaché au ministère de l'Algérie et des colonies (1858), M. Emile Colombat s'occupa de chimie pendant ses loisirs et fit, vers la fin de 1859, une curieuse découverte sur les applications de la photographie à la gravure et à l'héliographie. Après la suppression du ministère de l'Algérie (1860), il se livra à des études médicales, et d'une façon toute particulière au redressement du bégayement et des vices de la parole. Comme son père, dont il appliquait la méthode, il devint un spécialiste des plus distingués, et, en 1867, il fut chargé par le ministre de l'intérieur de professer un cours public et gratuit d'orthophonie pour le redressement du bégayement et des vices de la parole. Ce cours, créé en faveur des classes pauvres, fut annexé à l'institution nationale des Sourds-Muets de Paris. Les remarquables résultats obtenus par l'habile professeur décidèrent le Corps législatif à voter un crédit destiné à fonder d'une façon définitive un enseignement d'une incontestable utilité (12 juillet 1870). Tout en continuant ses cours à l'institution des Sourds-Muets, M. Emile Colombat fut appelé, en 1871, à occuper au Conservatoire de musique et de déclamation une chaire de création nouvelle, celle d'orthophonie au point de vue phonique et esthétique. En 1874, à propos de recherches sur la question du bégayement et des vices de la parole, l'Académie de médecine soumit pour la seconde fois à l'étude d'une commission la méthode d'orthophonie due au docteur Colombat et enseignée par son fils Emile. Cette commission reconnut les points suivants: 1° le docteur Colombat est le premier qui se soit occupé à la fois de rechercher la nature du bégayement, de redresser ce vice de la parole et de formuler une méthode rationnelle pour y remédier; 2° de la méthode Colombat, couronnée par l'Académie des sciences en 1833, découlent les divers modes d'application que l'on a cherché depuis à mettre en usage, tant en France qu'à l'étranger; 3° le redressement du bégayement est sorti du domaine de la médecine pour entrer dans celui de l'enseignement. Ainsi que l'a mis en lumière M. Emile Colombat, dans un mémoire intitulé *De l'orthophonie au point de vue pédagogique*, on ne traite plus le bègue, on fait son éducation; le bègue n'a pas besoin d'un médecin, mais d'un professeur, et c'est à son intelligence que le professeur s'adresse. Etendant le cercle de ses travaux, M. E. Colombat s'est occupé des améliorations à apporter dans l'enseignement de l'articulation aux sourds-muets. Il a produit sur cet intéressant sujet divers écrits qui ont fait sensation dans le monde spécial auquel ils s'adressent: *Du cours d'articulation dans l'enseignement des sourds-muets* (1873, in-8°); *De la sociabilité des sourds-muets* (1873, in-8°), où l'auteur démontre la possibilité de l'enseignement de l'articulation pour certaines catégories de sourds-muets, au moyen d'une méthode rationnelle tout à fait en dehors de certains procédés de charlatanisme; *Méthode rationnelle d'articulation à l'usage des institutions de sourds-muets, Ecole française* (1875, in-8°), ouvrage très-intéressant qui valut à l'auteur les suffrages d'hommes considérables en France et à l'étranger, et que le docteur Bouvier a signalé à l'Académie de médecine dans les termes les plus élogieux. « M. Colombat, dit-il, ne se pose pas en réformateur de l'enseignement des sourds-muets. Il se déclare, au contraire, partisan du mode d'enseignement des institutions de la France au moyen de la mimique et de l'écriture. La parole n'est pour lui qu'une faculté de plus à ajouter aux autres, toutes les fois que cela est possible. En conséquence de ce principe, sa méthode d'articulation suit le sourd-muet parallèlement à ses études pendant les années de son séjour dans l'institution. Cette méthode n'a pour but que de l'amener, par des exercices habilement gradués, à pouvoir, à la fin de ses classes, converser avec les entendants-parlants. » Outre les ouvrages que nous avons cités, nous mentionnerons encore: *Eléments d'orthophonie* ou *Traitement du bégayement et des vices de la pa-*

role (1868, in-8°); *De la musique dans ses rapports avec la santé publique* (1873, in-8°); *l'Enseignement orthophonique au Conservatoire national de musique et de déclamation de Paris* (1873, in-8°); *l'Orthophonie au point de vue pédagogique* (1874, in-8°); le *Cours d'orthophonie annexé à l'institution nationale des Sourds-Muets* (1876, in-8°), etc.

* **COLOMBES**, bourg de France (Seine), cant. et à 3 kilom. de Courbevoie, arrond. et à 4 kilom. S.-O. de Saint-Denis, sur la rive gauche de la Seine; pop. aggl., 2,302 hab.— pop. tot., 5,133 hab.

COLOMBET (Anatole DE), homme politique français, né à Langogne en 1833. Riche propriétaire de la Lozère, il fut nommé sous l'Empire maire de Langogne, devint membre du conseil général de son département et fut élu, le 8 février 1871, député de la Lozère à l'Assemblée nationale par 14,218 voix. M. Colombet alla siéger à l'extrême droite, dans le groupe des légitimistes cléricaux. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, fut un des signataires de l'adresse envoyée au pape par M. de Belcastel et par un certain nombre de députés qui tenaient à faire acte de complète adhésion au *Syllabus*, et assista aux grandes manifestations cléricales de son parti, notamment au pèlerinage de Paray-le-Monial. Après s'être prononcé pour le pouvoir constituant, contre le retour de l'Assemblée à Paris, il contribua au renversement de M. Thiers, donna son adhésion complète à toutes les mesures de réaction présentées par le gouvernement de combat, vota contre la liberté des enterrements, pour l'église du Sacré-Cœur, pour le maintien de l'état de siége, pour le septennat (19 novembre 1873), pour la loi contre les maires, etc. Convaincu que le duc de Broglie n'était pas étranger à l'échec éprouvé par les partisans de la royauté de droit divin, M. de Colombet contribua à le renverser (mai 1874). Le 15 juin, il signa une proposition demandant le rétablissement de la monarchie. Le 8 juillet suivant, il se joignit aux légitimistes qui repoussèrent l'amendement septennaliste de M. Paris; puis il vota contre les propositions Périer et Maleville, l'amendement Wallon et la constitution du 25 février 1875. Il avait proposé, le 24 février, d'ajouter à la loi constitutionnelle un amendement dirigé contre les princes d'Orléans, et par lequel aucun membre des familles qui ont régné sur la France ne pouvait être nommé président de la République. M. de Colombet vota naturellement pour la loi sur l'enseignement supérieur et appuya la politique cléricale et compressive de M. Buffet. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat au Sénat dans la Lozère. Dans sa circulaire aux électeurs, il déclara que ses votes antérieurs le dispensaient de faire une profession de foi. Elu sénateur le 30 janvier 1876, il est allé siéger à l'extrême droite de cette Chambre, dont il est devenu un des secrétaires, et il a constamment voté avec les ennemis implacables du gouvernement républicain.

* **COLOMBEY**, bourg de France (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S. de Toul; pop. aggl., 915 hab. — pop. tot., 919 hab.

Colombey-Nouilly (BATAILLE DE), nom que les Allemands donnent à la bataille de Borny. V. BORNY, dans ce *Supplément*.

COLOMBEY (Emile), pseudonyme du littérateur Emile LAURENT.

* **COLOMBIE** (ETATS-UNIS DE), nom que portent depuis le 20 septembre 1861 les Etats confédérés qui formaient auparavant la république de la Nouvelle-Grenade. On les désigne aussi quelquefois sous le nom de *Confédération grenadine*. Ce pays est situé au N. de l'Amérique méridionale; il touche aux deux mers et il comprend la partie la plus étroite de l'Amérique centrale. Il a pour limites: au N. la mer des Antilles, à l'E. le Venezuela, au S.-E. le Brésil, au S. la république de l'Equateur, à l'O. le grand Océan, au N.-O. la république de Costa-Rica.

Les Etats-Unis de Colombie sont traversés par la longue chaîne des Andes, qui, à partir du nœud de Pasto, y forme trois branches: la Suma Paz, à l'E.; le Quindin, au centre, et le Choco, à l'O. Les principaux cours d'eau sont le rio Chagres, le rio Atrato, la Magdalena avec ses affluents, plusieurs affluents de l'Orénoque (le Guaviare, la Vichada, la Meta, l'Apure), puis divers affluents du fleuve des Amazones (l'Ucayari, le rio Caqueta ou Japura). Les steppes connus sous le nom de *llanos* occupent une partie du territoire et se prolongent dans le Venezuela.

On y trouve des mines d'argent, de fer, de cuivre, de zinc, de platine, de mercure; mais elles sont mal exploitées ou ne le sont pas du tout. On recueille de l'or dans les sables de quelques rivières. Le pays produit aussi de belles émeraudes, qu'on appelle émeraudes du Pérou.

Les forêts sont peuplées de palmiers, de bananiers, de cèdres et d'autres essences précieuses. On cultive le cacao, le café, la canne à sucre, le tabac, la vanille, l'indigo, le coton, la vigne, etc.; mais l'agriculture reste stationnaire, parce que la population n'est pas assez nombreuse: les voies de communication manquent presque partout et le pays est depuis longtemps livré à l'anarchie.

Il y a neuf Etats, dont le tableau suivant fait connaître la superficie et la population, et auxquels il faut joindre ce qu'on appelle les territoires, habités par des peuplades à demi barbares:

ÉTATS.	SUPERFICIE en kilom. carrés.	POPULATION.
Antioquia. . . .	57,800	365,974
Bolivar.	55,000	247,100
Boyaca.	44,000	482,874
Cauca.	417,500	435,078
Cundinamarca.	22,000	409,602
Magdalena. . .	63,300	85,255
Panama	81,700	220,542
Santander . . .	42,500	425,427
Tolima.	46,800	230,891
Territoires. . .	»	20,000
	830,600	2,922,743

Les plus importantes des peuplades indigènes sont celles des Muyscas, qui peuvent être comparés aux Aztèques du Mexique, et des Goajiros, dans une presqu'île formée par le golfe de Venezuela.

Le budget des recettes pour l'année finissant le 31 août 1875 s'est élevé à 3,884,897 dollars; celui des dépenses à 2,654,301 dollars.

L'armée fédérale compte 2,585 hommes sur le pied de paix; en temps de guerre, les Etats doivent fournir un contingent d'un dixième de la population.

Le pouvoir exécutif est exercé par un président, assisté de quatre secrétaires ou ministres. Le président est élu pour deux ans par le peuple des différents Etats, à une majorité absolue des Etats. Le pouvoir législatif est partagé entre une Chambre de représentants et un Sénat de plénipotentiaires, dont trois pour chaque Etat. Le Sénat compte ainsi 27 membres; la Chambre des représentants en compte 61.

— *Histoire*. Après que le général Mosquera se fut emparé de la ville de Bogota en 1861, les plénipotentiaires des Etats de la confédération rédigèrent une espèce de constitution, et Mosquera fut investi de la présidence sans durée déterminée. Bientôt les violences de Mosquera amenèrent des révoltes, et le 21 février Leonardo Canal, après avoir battu Mosquera près de Tunja, marcha sur la capitale et y entra le 25 avec 3,000 hommes; mais deux jours après Mosquera en reprit possession. Un décret du 7 avril convoqua une convention à Carthagène pour le 7 août. Cependant Arboleda, maître de l'Etat d'Antioquia, remporta plusieurs victoires sur les généraux de Mosquera, et il aurait pu prolonger longtemps la résistance s'il n'avait pas été tué par des assassins dans les défilés de Pasto. Vers la fin de 1862, toute résistance paraissant vaincue, rien ne s'opposait plus à la convocation de l'Assemblée, qui pourtant ne se réunit à Rio-Negro, dans l'Etat d'Antioquia, que le 9 février 1863. Une constitution nouvelle fut votée le 25 avril et proclamée le 8 mai. En attendant l'élection d'un nouveau président, Mosquera fut chargé du pouvoir exécutif. Il forma alors le projet de réunir la république de l'Equateur à celle de Colombie. Garcia Moreno, président de l'Equateur, se hâta de réunir une armée de 5,000 ou 6,000 hommes placée sous les ordres de Juan-Jose Flores. Mais Mosquera le vainquit, et la paix fut signée entre les deux pays le 1er janvier 1864. Bientôt l'élection présidentielle eut lieu, et Mosquera céda ses pouvoirs au nouveau président, Manuel Murillo Toro. Pendant les deux années que celui-ci resta à la tête du gouvernement, il y eut des troubles graves dans plusieurs des Etats de la Colombie, et Murillo fut obligé de déclarer la république entière en état de guerre. Cependant Mosquera avait été envoyé à Paris et à Londres pour y traiter une négociation qui ne put aboutir. Quand les deux années de la présidence de Murillo furent expirées, Mosquera fut élu pour lui succéder par sept Etats sur neuf. Le Sénat nomma Rojas Garrido vice-président et l'investit du pouvoir suprême en attendant le retour de Mosquera, qui revint le 19 mai et prit immédiatement possession du pouvoir. Les nombreuses résistances qu'il rencontra dans l'exécution des mesures qu'il jugeait les plus utiles l'engagèrent à adresser sa démission à la cour suprême le 6 décembre 1866; mais cette démission ne fut pas acceptée. De nouveaux troubles éclatèrent bientôt, et le 15 mars Mosquera publia un décret par lequel il s'appliquait le bénéfice d'un article de la constitution qui, en cas d'urgence, accorde au président le pouvoir discrétionnaire, et en même temps il fit arrêter l'ex-président Murillo. Une véritable guerre civile ayant éclaté dans l'Etat de Magdalena, Mosquera se vit obligé d'y envoyer des troupes. Quelque temps après, Mosquera fit acheter trois bâtiments cuirassés aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, et le congrès, jugeant que le président ne devait pas disposer ainsi sans son autorisation des deniers publics, se disposait à le mettre en accusation. Mosquera répondit par un nouveau coup d'Etat; le 29 avril, il prononça la dissolution du congrès et déclara la confédération en état de guerre. Alors les présidents des Etats de Magdalena et de Santander déclarèrent le président fédéral déchu du pouvoir; plusieurs autres présidents se joignirent à eux, et bientôt Mosquera ne se vit reconnu que par les Etats de Cauca et de Bolivar. Il se hâta d'ordonner une levée de 10,000 hommes, qu'il divisa en trois corps d'armée. Mais le général Santos Acosta, qui était deuxième vice-président de la confédération et qui, d'après la constitution, pouvait être appelé éventuellement à remplacer le président, se décida à agir contre Mosquera; il se mit à la tête d'une petite troupe déterminée, se rendit au palais qu'habitait Mosquera, pénétra dans sa chambre à coucher, où il dormait profondément, s'empara de sa personne et le fit transférer à l'Observatoire sans rencontrer la moindre résistance. Deux jours après, Santos Acosta publia un décret portant que, comme il n'était que second vice-président, il invitait le général Santos Guttierez, alors en Europe, à venir prendre possession du pouvoir exécutif. Santos Guttierez ne tarda pas à revenir, et Acosta lui remit le pouvoir, qu'il devait garder jusqu'au 1er avril 1868. Mosquera avait été condamné à quatre années d'exil.

Depuis cette époque, plusieurs présidents se sont succédé, et aucun changement important ne s'est opéré dans la république des Etats-Unis de Colombie. Le président actuel est don Aquileo Parra; il a été proclamé le 1er avril 1876.

COLOMBIÈS, village de France (Aveyron), cant. et à 13 kilom. de Sauveterre, arrond. et à 31 kilom. de Rodez; pop. aggl., 180 hab. — pop. tot., 2,185 hab.

* **COLOMBIN (SAINT-)**, bourg de France (Loire-Inférieure), arrond. et à 25 kilom. S. de Nantes, près du confluent de la Logne et de la Boulogne; pop. aggl., 811 hab. — pop. tot., 2,327 hab.

* **COLOMBIUM** s. m. — Chim. Syn. de NIOBIUM. C'est par erreur que dans nos premiers tirages nous l'avions dit synonyme de TANTALE.

COLOMBOPHILE adj. et s. (ko-lon-bo-fi-le — du latin *columbus*, pigeon, et du gr. *phileô*, j'aime). Qui aime les pigeons, et surtout les pigeons voyageurs; qui se plaît à en élever, à étudier leurs habitudes: *L'*Epervier, *journal de Bruxelles, est le Moniteur des sociétés* COLOMBOPHILES.

COLOMBOPHILIE s. f. (ko-lon-bo-fi-li — rad. *colombophile*). Goût prononcé pour l'élevage des pigeons.

CÔLONALGIE s. f. (ko-lo-nal-jî — de *côlon*, et du gr. *algos*, douleur). Pathol. Douleur ayant son siége dans le côlon.

COLONGE s. f. (ko-lon-je). Féod. Exploitation agricole d'un fonds réparti entre plusieurs personnes qui payaient chacune une redevance annuelle.

* **COLONGER, ÈRE** adj. (ko-lon-jé, è-re — rad. *colonge*). Qui est relatif à une colonge.

* **COLONIAL, ALE** adj. — **Encycl.** *Pacte colonial*. Convention passée entre une colonie et sa métropole pour régler les relations qui doivent s'établir entre elles. On trouvera de plus amples détails au mot PACTE, t. XII du *Grand Dictionnaire*, page 12.

* **COLONIE** s. f. — **Encycl.** *Colonies françaises*. Voici la liste exacte de ces *colonies*: l'Algérie, au nord de l'Afrique, divisée en trois grandes provinces, ou plutôt en trois départements: ceux d'Alger, de Constantine et d'Oran. Ils nomment chacun un sénateur et un député. Le Sénégal, l'île de Gorée, les établissements de la côte d'Or et du Gabon, sur la côte occidentale d'Afrique; Mayotte et dépendances. L'île de la Réunion, dans la mer des Indes, dépendance de l'Afrique; elle nomme un sénateur et un député. L'Inde française, en Asie, dont le chef-lieu est Pondichéry. Les possessions françaises de la Cochinchine, dont le chef-lieu est Saïgon. L'île de la Martinique (Amérique); elle nomme un sénateur et un député. Enfin l'île de la Guadeloupe (Amérique); elle nomme également un sénateur et un député. La Guyane française (Amérique méridionale); chef-lieu, Cayenne. Les îles Saint-Pierre et Miquelon (Amérique du Nord). Enfin, dans l'Océanie, le îles de la Société et dépendances, la Nouvelle-Calédonie, avec quelques îles qui en dépendent. Pour plus amples détails, voir les noms de ces colonies dans le *Grand Dictionnaire* ou dans ce *Supplément*.

* **COLONNA DI CASTIGLIONE** (Adèle D'AFFRY, princesse), dite **Marcello**, sculpteur italien. — Depuis sa *Gorgone*, qui fut si remarquée, ce sculpteur au talent plein de distinction a exposé: la *Bacchante fatiguée*, buste en marbre (1869); la *Pythie*, statue en bronze d'un grand caractère; *Chef abyssin*, buste en marbre et bronze (1870); *Redemptor mundi*, buste en marbre; *Phœbé*, buste en marbre; la *Belle Romaine*, buste en marbre (1875); la *Baronne de K...*, buste en marbre (1876).

COLONNA-CESARI (don Joseph), sculpteur français, né à Porto-Vecchio (Corse) en 1825. Il appartient à la famille des comtes Colonna della Rocca, qui compte parmi ses membres des papes, des cardinaux, des vice-rois et des maréchaux de France. Destiné à la prêtrise, il entra au grand séminaire d'Ajaccio. Tout jeune encore, M. Joseph Colonna montra de grandes dispositions pour la sculpture. A quinze ans, il exécuta un *Christ* en bois colorié qui fut placé dans l'église de Porto-Vecchio. Le conseil général de la Corse lui vota alors une pension pour qu'il allât faire ses études artistiques à l'Académie de Saint-Luc, à Rome. En 1846, M. Colonna-Cesari exécuta un buste du maréchal *Sébastiani*. A la même époque, il apprit à peindre et à graver, et il exécuta notamment un buste du président *Colonna d'Istria*, un portrait en pied de Napoléon III, tableau qui fut placé dans la salle des séances du conseil général, à Ajaccio, etc. Ce fut en 1868 que M. Colonna-Cesari exposa au Salon de Paris; il envoya un buste en marbre du préfet de police *Piétri* et quatre camées représentant des portraits. Il a exposé depuis lors: le buste en terre cuite du sultan *Abdul-Aziz*, les portraits camées du *Prince impérial*, de *M. Decori*, de *Mme Decori*, des *Enfants Decori* (1869); le buste en marbre de *M. Bozérian* et le buste en plâtre de *M. Hébert*, professeur à la Faculté des sciences (1870); les bustes du *Dr A. Guérin* et du *Dr Vincenti-Vincent* (1872); buste en plâtre métallique de *M. Caussinus* (1873); le buste du *Colonel T...* (1874); les bustes du *Baron de Santos*, de *M. Boulay*, de l'Institut; de *Mlle F...* (1875), etc. On doit, en outre, à M. Colonna-Cesari les bustes de l'*Empereur Alexandre II*, de l'*Empereur François-Joseph*, commandés en 1870 pour le palais de l'Elysée; les bustes de *MM. Jamin, Laborie, Blanche*, du *Baron Thenard*.

* **COLONNE** s. f. — Moll. Genre de coquilles, qui paraît devoir être réuni au genre agathine.

— **Encycl.** Archit. La plupart des *colonnes* historiques ont été l'objet d'articles spéciaux dans le *Grand Dictionnaire*; nous croyons cependant devoir en établir ici l'énumération, en renvoyant pour de plus grands détails à celles dont nous avons déjà parlé.

— I. COLONNES ROMAINES. *Colonne Antonine*. On la confond souvent à tort avec la *colonne* de Marc-Aurèle, parce qu'elle a été érigée par cet empereur. La *colonne* de Marc-Aurèle s'élève au-dessus du Forum d'Antonin; la *colonne* Antonine était située dans le Champ de Mars. Il n'en reste plus que des ruines. Elle était d'ordre dorique, en granit rose, d'un seul bloc; sa hauteur était de 14m,62 et son diamètre de 1m,84. Elle posait sur un piédestal quadrangulaire orné sur trois côtés de bas-reliefs en marbre blanc; l'un de ces bas-reliefs représentait l'apothéose d'Antonin et de Faustine; les deux autres une décursion, c'est-à-dire la manœuvre qu'accomplissaient les troupes aux funérailles des généraux morts dans l'exercice de leur commandement; sur la quatrième face, une table portait gravée la dédicace du monument à Antonin par Marc-Aurèle et Vérus, ses fils.

— *Colonne Bellique*. Petite *colonne* située hors des murs de l'ancienne Rome, près de la porte Carmentale et au devant du temple de Bellone. Les féciaux venaient près d'elle déclarer l'ouverture de la reprise des hostilités.

— *Colonne de Constantin*, à Constantinople. Il n'en existe plus que des débris, mais on pouvait la voir encore presque entière au XVIIIe siècle. Elle était composée de blocs de porphyre et paraissait d'un seul morceau, grâce à un artifice ingénieux: une couronne de laurier, sculptée dans la masse, entourait le fût à chaque joint des tronçons. Elle était terminée par un chapiteau corinthien en bronze et portait une statue d'Apollon; le peuple s'imaginait que c'était la statue de Constantin. Le travail de ce monument était fort remarquable.

— *Colonne Horatia*. Elle avait été érigée par Tullius Hostilius pour rappeler le triomphe d'Horace sur les Curiaces et se composait d'un petit pilier quadrangulaire, destiné à recevoir un trophée d'armes. Elle exista longtemps à l'une des extrémités du Forum, vers le mont Capitolin.

— *Colonne Lactaire*. V. LACTAIRE, au t. X du *Grand Dictionnaire*.

— *Colonne Mœnia*. Petit monument du Forum, près de la basilique Porcia. Les triumvirs capitaux siégeaient au devant, quand ils avaient à juger certains délits.

— *Colonne de Marc-Aurèle*. V. MARC-AURÈLE, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

— *Colonne de Phocas*. Cette *colonne*, relativement moderne, a été érigée en 608 de l'ère actuelle, par Smaragdus, exarque d'Italie, en l'honneur de Phocas. Elle est située en avant de l'arc de Septime-Sévère. C'est un grand monolithe (13 mètres de hauteur, sur un piédestal de 3 mètres) en marbre blanc, cannelé, d'ordre corinthien. La statue de Phocas qui la surmontait a été brisée.

— *Colonne de Pompée*. V. POMPÉE, au t. XII du *Grand Dictionnaire*.

— *Colonnes rostrales*. V. ROSTRAL, au t. XIII du *Grand Dictionnaire*.

— *Colonne Théodosienne*, à Constantinople. On la nomme aussi *colonne d'Arcadius*. Elle a été érigée en l'honneur d'Arcadius par Théodose II; il n'en existe plus que le piédestal et les premières assises du fût; ces débris sont couverts de remarquables sculptures représentant des scènes de guerre; le piédestal est également couvert de sculptures sur ses quatre faces. La *colonne* Théodosienne paraît avoir été une imitation de la *colonne* Trajane. En marbre blanc comme elle, elle était également creuse à l'intérieur et l'on y montait par un escalier à vis. Ses proportions devaient être sensiblement moins fortes; le piédestal a 3mq,85 et le diamètre des premiers fûts est de 2m,60.

— *Colonne Trajane*. V. TRAJANE, au t. XV du *Grand Dictionnaire*.

— II. COLONNES MODERNES. *Colonne d'Alexandre*, à Saint-Pétersbourg. Elle a été érigée en 1832 sur une des plus belles places de la ville, celle qui s'étend du Palais d'hiver à l'hôtel de l'état-major général, en l'honneur de l'empereur Alexandre Ier, et sous la direction d'un architecte français, de Montferrand. C'est le plus grand monolithe connu. Le fût, taillé dans un bloc de granit rouge de Finlande, mesure 27m,28 de hauteur; son diamètre, à la base, est de 4m,55. Il repose sur un piédestal de bronze fait avec des canons pris aux Turcs en 1829; le piédestal est assis lui-même sur un soubassement de granit, ce qui porte la hauteur totale du monument à plus de 50 mètres. La colonne est couronnée par un amortissement en bronze, de forme hémisphérique, qui surmonte un chapiteau de bronze; un ange du même métal, dû au sculpteur russe Orlowsky, est debout sur le globe, tenant d'une main une grande croix et de l'autre montrant le ciel.

— *Colonne de Blenheim*, à Blenheim-Park, comté d'Oxford. Elle a été érigée devant le château du duc de Marlborough, en l'honneur des victoires du célèbre général. Sa hauteur est de 40 mètres, y compris le piédestal chargé d'inscriptions commémoratives. Au sommet est placée la statue du duc, portée par un groupe de captifs et environnée de trophées.

— *Colonne de Boulogne-sur-Mer*. Cette *colonne*, dont l'érection fut décidée en 1804, ne fut achevée qu'en 1841. Elle devait perpétuer le souvenir du camp de Boulogne et de l'expédition projetée contre l'Angleterre; en 1814, elle était à peine élevée à la moitié de sa hauteur, et la Restauration, en l'achevant, décida qu'elle rappellerait le retour des Bourbons en France. Elle est située à 1 kilom. et demi à l'E. de la ville, sur la place d'où l'on découvre les côtes d'Angleterre, et se compose d'un fût d'ordre dorique, tout uni, de pierre grise dite marbre de Boulogne. Cette *colonne*, avec son soubassement, a une hauteur de 48m,72 au-dessus du sol; mais le point où elle est située est lui-même à 100 mètres environ au-dessus du niveau moyen de la mer, ce qui lui donne une élévation prodigieuse. Le fût, creux à l'intérieur, est garni d'un escalier qui permet d'atteindre la plate-forme, où un gros piédestal circulaire supporte la statue en bronze de Napoléon Ier, par Bosio. Sous la Restauration, le piédestal supportait un globe fleurdelisé surmonté d'une couronne royale. Labarre a été l'architecte de ce monument.

— *Colonne de Catherine de Médicis*, à Paris. Elle est adossée à la Halle au blé. Catherine de Médicis l'avait fait construire pour lui servir d'observatoire dans une des cours de son hôtel particulier, dit hôtel de la reine, et sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la Halle au blé. Cette gracieuse *colonne*, due à l'architecte Bulland, a pu être conservée. Elle est d'ordre dorique, cannelée, en pierre de taille, avec un escalier à vis conduisant sur son chapiteau. Sa hauteur est de 30m,86, y compris le piédestal, et son diamètre moyen de 3 mètres.

— *Colonne* dite le *Monument*, à Londres. Elle s'élève sur une petite place, dans Fish-Street-Hill, et a été érigée en 1671 pour rappeler le souvenir de l'incendie de 1666, qui dévora une partie de la ville. Ses proportions sont colossales. Elle a 61m,70 de hauteur, y compris un piédestal quadrangulaire de 12m,34 de hauteur et de 5m,20 de diamètre; une des faces de ce piédestal est ornée d'un bas-relief de marbre représentant d'un côté l'incendie et de l'autre la réédification de la ville; aux quatre angles sont sculptées des salamandres. La *colonne* elle-même, d'ordre dorique, cannelée, est en pierre de taille; elle est creuse, et un escalier intérieur de 345 marches de marbre noir conduit à son chapiteau, dont le tailloir supporte un grand vase d'où s'échappent des flammes, le tout en bronze doré. L'architecture de ce monument est due à Christophe Wren.

— *Colonne de Juillet*. V. JUILLET.

— *Colonne* ou *Fontaine du Palmier*, ou *du Châtelet*, à Paris. V. CHÂTELET, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

— *Colonne Vendôme*. V. VENDÔME, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

— *Colonne Victoria* ou *de la Victoire*, inaugurée à Berlin le 2 septembre 1873. V. VICTORIA, dans ce *Supplément*.

— Météor. *Colonne solaire*. Nous empruntons au *Journal des Débats* la description suivante de ce curieux phénomène:

« Le 12 juillet 1876, vers sept heures et demie du soir, on a vu à Paris le soleil surmonté d'une haute et large *colonne* lumineuse. La *colonne* avait bien 15° de hauteur, et elle était nettement terminée par deux verticales tangentes aux deux bords du soleil. Un peu plus tard, quand le soleil eut disparu sous l'horizon, la colonne devint rouge et plus brillante; elle eut tout son éclat de huit heures quinze minutes à huit heures trente minutes; elle disparut à huit heures quarante-cinq minutes, c'est-à-dire trois quarts d'heure après le coucher du soleil. »

Cette apparition, bien que rare, n'en a pas moins été déjà observée. Sa cause est très-simple. Cassini le premier, en 1672, signala le phénomène de la *colonne* solaire. Bravais en a donné une explication satisfaisante. (*Journal de l'Ecole polytechnique*, 1847.) Il est dû à la réfraction de la lumière solaire à travers les cirrus des hautes régions atmosphériques, affectant la forme de prismes verticaux terminés par des bases planes et horizontales. La lumière du soleil éclaire ces petits glaçons qui nous renvoient l'illumination.

Le phénomène subsistant près de trois quarts d'heure après que le soleil est sous l'horizon, il faut bien, pour que la lumière parvienne aux cirrus, qu'ils se trouvent à une très-grande hauteur au-dessus de l'horizon, au moins à 10,000 mètres.

COLONOS, père d'Ochné, qui, éprise d'Eunostos et dédaignée par lui, le calomnia auprès de ses frères et fut cause de sa mort.

COLONTAS, Argien, qui reçut Cérès lorsque cette déesse, errant sur terre à la recherche de sa fille, arriva en Argolide. Mais Chthonie, la fille de Colontas, mécontente des honneurs que son père rendait à la déesse, lui en fit de vifs reproches et attira ainsi sur sa famille le courroux de Cérès. Colontas et sa maison furent consumés par le feu; quant à Chthonie, Cérès l'emmena à Hermione, où, pour expier son crime, elle fonda un temple et des jeux en l'honneur de la déesse.

COLOPHOLIQUE adj. (ko-lo-fo-li-ke — rad. *colophane*). Chim. Se dit d'un acide qui se trouve dans la colophane et qui se produit par l'action de la chaleur sur l'acide pinique.

COLOPHONONE s. f. (ko-lo-fo-no-ne — rad. *colophane*). Chim. Portion du produit de la distillation sèche de la colophane, que l'on obtient quand celle-ci bout à 97°.

COLOPHONIA, fille d'Erechthée, roi d'Athènes. Désignée par le sort, elle fut sacrifiée par son père pour le salut de l'Etat.

COLORADO, ancien territoire des Etats-Unis. Il forme aujourd'hui un Etat, dont la capitale est Denver-City; 12,000 hab. Ce pays a fait de rapides progrès dans ces dernières années. Il possède de nombreuses routes, des chemins de fer, des écoles, des églises, des journaux. Des explorations faites dernièrement sur ce territoire ont fait découvrir des ruines de maisons, de fermes, de fortifications, des poteries, des dessins, des esquisses et, sur les murs, des caractères qui paraissent être de l'écriture. Ces débris appartiennent à des âges préhistoriques, en considérant comme préhistorique tout ce qui est antérieur à l'arrivée des missions espagnoles au XVIe siècle.

Beaucoup de ces ruines et de ces débris sont formés de matières comparativement périssables, telles que le bois, les peintures, des peaux, etc. Tout ce qu'on sait de l'âge auquel ils appartiennent provient de la tradition des Indiens Navajo, d'après lesquels ces ruines existaient déjà à l'époque où leurs ancêtres vinrent s'établir dans cette vallée, ce qui a eu lieu antérieurement à « cinq générations de vieillards, » par conséquent il y a de quatre à cinq cents ans. Mais la tradition indienne n'est pas une base bien solide pour établir avec quelque certitude cette chronologie. Cependant, comme ces ruines présentent un caractère très-différent de tout ce qui s'est fait dans le pays depuis la découverte de Christophe Colomb, on en peut conclure qu'elles appartiennent à l'époque préhistorique.

Elles sont nombreuses; les plus belles et les mieux conservées se trouvent à l'ouest de la rivière Animas, dans une grande vallée de 15 milles de longueur sur 7 de largeur, située à 35 milles au sud de la ville d'Animas. On s'est servi de toutes sortes de pierres pour leur construction. La vallée a été dans un temps presque entièrement couverte d'édifices, dont deux de dimensions considérables et les autres de proportions très-variées et plus petites. Les matériaux consistent en petits blocs de grès reliés par un mortier d'argile. Les murs extérieurs ont 4 pieds d'épaisseur; les murs intérieurs varient de 3 pieds à 1 pied et demi, mesure anglaise. A l'étage inférieur se trouvent des ouvertures d'environ 1 pied carré. Ce qui reste des murs indique l'existence de quatre étages; quelques chambres sont restées entières.

Vers le second étage, il semble qu'il y avait un balcon du côté de l'ouest. Dans le mur extérieur, on ne trouve aucune apparence de porte; mais il y en a, au contraire, beaucoup d'une chambre à l'autre dans les appartements intérieurs. Beaucoup de chambres sont petites, n'ayant que 8 pieds sur 10 et 12 sur 14. Les portes ont 2 pieds de largeur sur 4 de hauteur. La charpente de ces portes et des ouvertures est en bois de cèdre; il en est de même des poutres qui supportent les planchers: ces poutres, qui ont environ 8 pouces d'épaisseur, mesurent de 20 à 50 pieds de longueur et sont espacées d'environ 1 mètre.

Quelques-uns des murs à l'intérieur des chambres sont peints ou blanchis à la chaux; d'autres sont couverts d'ornements, de dessins ou de caractères qui ressemblent à une écriture. Les dessins représentent des hommes, des animaux, des insectes. On a trouvé dans ces antiques demeures des ossements humains et des os de mouton, ainsi qu'une grande variété de poteries. L'état des bâtiments indique clairement qu'ils ont été détruits par le feu. Les pierres qui composent ces ruines n'ont pas été extraites dans les environs, mais elles paraissent avoir été apportées d'une distance considérable, peut-être 20 milles.

L'une de ces maisons du Colorado du Sud, la plus remarquable qui ait été décrite et dessinée, se trouve dans les gorges d'un escarpement du torrent de Mancos; elle est située à la hauteur verticale de 800 pieds au-dessus du petit cours d'eau qui coule dans le bas. L'ancien peuple qui habita ces lieux, quel qu'il fût, aztèque ou moqui, paraît avoir eu une grande prédilection pour ces demeures élevées et inaccessibles.

Dans la même vallée, on a trouvé des restes de différents autres édifices: une tour circulaire de 12 pieds de diamètre et de 20 pieds de hauteur est encore debout; les murs ont environ 16 pouces d'épaisseur et sont construits comme les maisons de pierre dont nous venons de parler. Ces ruines appartiennent toutes à un système de vie absolument différent de celui des Indiens Navajo ou Moqui, qui habitent maintenant la contrée.

Le fait le plus important qui se rattache à ces ruines, celui qui donne le plus d'espérances de révélations scientifiques, c'est la découverte qu'on y a faite de documents écrits. Les caractères observés sur les murs peuvent être alphabétiques ou hiéroglyphiques. Dans le comté de Stoddard (Missouri) on a, dit-on, découvert une tablette de terre cuite, de 10 pouces et demi sur 13, couverte de caractères nettement gravés, qui ne sont pas sans ressemblance avec le sanscrit.

Cette écriture, si c'est une écriture, est en apparence identique avec différentes inscriptions trouvées, il y a quelques années, dans un temple du sud du Mexique, qui paraît avoir appartenu à un peuple adorant le soleil. Près de Tuscaloosa, dans l'Alabama, on rapporte qu'une pierre a été trouvée, il y a plusieurs années, couverte des mêmes caractères semblables à de l'écriture. On n'est malheureusement pas encore parvenu à les déchiffer.

COLORIEUR adj. m. (ko-lo-ri-eur — rad. *colorier*). Se dit, dans la fabrication des étoffes, d'un rouleau qui applique les couleurs.

COLOSSÉE s. m. (ko-loss-sé). Amphithéâtre de Vespasien, à Rome. V. COLISÉE, au t. IV du *Grand Dictionnaire*.

COLOSTIS s. m. (ko-lo-stiss). Bot. Nom donné par les anciens au pyrèthre.

CÔLOTOMIE s. f. (kô-lo-to-mî — de *côlon*, et du gr. *tomê*, section). Chir. Ouverture du côlon pratiquée pour former un anus artificiel.

CÔLOTYPHUS s. m. (kô-lo-ti-fuss — de *côlon*, et de *typhus*). Pathol. Typhus dont les phénomènes ont pour siége le gros intestin.

COLPEURYNTER s. m. (kol-peu-rain-tèr — du gr. *kolpos*, vagin; *euruntêr*, qui élargit). Dilatateur du vagin, de Braun.

COLPITE s. f. (kol-pi-te — du gr. *kolpos*, vagin). Pathol. Inflammation du vagin.

COLPOON s. m. (kol-po-on). Bot. Syn. de FUSAN.

COLPOTOMIE s. f. (kol-po-to-mî — du gr. *kolpos*, vagin; *tomê*, incision). Chir. Incision du vagin, pour l'opération de la taille.

COLUCCI-BEY (Antoine), médecin égyptien, né à Alexandrie en 1810. Son père, un Napolitain qui s'était établi en Egypte, l'envoya étudier la médecine en Italie. Lorsqu'il eut passé son doctorat à Bologne, M. Colucci retourna dans sa ville natale et fut nommé médecin du vice-roi Méhémet-Ali. Depuis lors, il est devenu vice-président du conseil de santé du Caire, inspecteur du service médical de la marine, président de l'intendance générale sanitaire d'Egypte, président de l'édilité d'Alexandrie, membre, puis président de l'Institut égyptien. Ce savant distingué a fait une étude toute particulière des maladies épidémiques, notamment de la peste et du choléra, qui sévissent si fréquemment en Egypte. Croyant peu à l'efficacité des quarantaines, le docteur Colucci s'est prononcé, en ce qui concerne le choléra, pour l'emploi des mesures d'hygiène les plus propres selon lui à empêcher le fléau de se développer. Comme président du conseil général de l'intendance sanitaire, composé de délégués de la Sublime Porte et de délégués des consulats des principales nations européennes, il a rendu de grands services internationaux. Il a été nommé en 1869 officier de la Légion d'honneur. On lui doit, outre des *Rapports*, des *Règlements*, des *Mémoires*, etc., divers écrits, dont quelques-uns ont été publiés en français: *Réponse à douze questions sur le choléra de* 1865 *en Egypte* (1865, in-8°); le *Choléra en Egypte* (1865, in-8°), etc.

COLUMBIUM ou **COLOMBIUM** s. m. (ko-lon-bi-omm). Chim. Syn. de NIOBIUM.

* **COLUMBUS**, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, capitale de l'Etat de l'Ohio; 31,274 hab.

COLUTÉOÏDE adj. (ko-lu-té-o-i-de — rad. *colutea*). Bot. Qui ressemble au colutea ou baguenaudier.

COLYMBAS, une des Piérides.

COLYMBINÉES s. f. pl. (ko-lain-bi-né) Ornith. Syn. de COLYMBIDES.

COLYTTOS, père de Diomos, favori d'Hercule.

* **COMAIRAS** (Philippe), peintre français. — Il est mort en 1874.

COMANDANT s. m. (ko-man-dan — du préf. *co*, et de *mandant*). Celui qui donne un mandat conjointement avec un ou plusieurs autres.

COMANDATAIRE s. (ko-man-da-tè-re — du préf. *co*, et de *mandataire*). Celui ou celle qui est chargé d'un mandat conjointement avec une ou plusieurs autres personnes.

* **COMBALOT** (Théodore), prédicateur français. — Il est mort en 1873. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons: *Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge* (1845, in-8°); le *Culte de la Vierge Marie* (1864, 2 vol. in-8° et in-12).

COMBASON s. m. (kon-ba-zon). Ornith. Oiseau du Sénégal.

* **COMBAT** s. m. — Polit. *Gouvernement de combat*, Nom sous lequel on a désigné le système de gouvernement issu de la coalition du 24 mai 1873, et qui avait pour but d'enrayer le mouvement qui poussait le pays vers l'établissement d'une République définitive (v. MAI 1873 [révolution parlementaire et gouvernement du 24]), au tome X du *Grand Dictionnaire*, page 940. Le même nom a été donné au gouvernement qui s'empara du pouvoir le 17 mai 1877, après le renvoi du ministère Jules Simon et la prorogation de la Chambre des députés, prorogation suivie, un mois après, de la dissolution, sur l'avis conforme du Sénat.

Combat (LE), journal fondé par Félix Pyat en septembre 1870 (v. PYAT, au tome III du *Grand Dictionnaire*). Un journal impérialiste a paru sous le même titre en mai 1877. Son premier titre était l'*Empire*.

Combat sur une voie ferrée, tableau de M. A. de Neuville. Trois cadavres de soldats prussiens, l'un gisant sur les rails au centre de la composition, et les deux autres étendus sur le revers du remblai, au premier plan, indiquent que l'ennemi vient d'être délogé de la voie ferrée; il s'est replié de l'autre côté, dans un bois d'où s'élèvent des flocons de fumée et jaillissent des lueurs sinistres; suivant leur tactique habituelle, les vaillants guerriers formés par M. de Moltke se sont embusqués dans un fourré et, invisibles, canonnent et fusillent nos troupes, qui bravent la mort à découvert. Des chasseurs à pied poursuivent les loups de la Poméranie jusque dans leur tanière; un clairon sonne l'hallali; mais, hélas! la bête est forte et ceux qui l'attaquent sont si peu nombreux, si mal équipés, si mal armés! Un capitaine de chasseurs, blessé au front et tombé au milieu de la voie ferrée, se soulève à demi pour signaler les positions de l'ennemi à un commandant de mobiles qui se penche anxieusement vers lui. Ce commandant est suivi de ses soldats novices qui, massés sur la gauche du tableau, escaladent le remblai du chemin de fer avec toute l'ardeur de vieilles troupes; un caporal, qui marche à leur tête, est foudroyé en arrivant au sommet du talus; un de ses camarades tend les bras pour le soutenir; un officier se retient à un poteau télégraphique. A droite, un mobile frappé mortellement roule sur la déclivité du terrain et cherche en vain, de sa main crispée, à saisir une touffe d'herbe. Deux de ses compagnons, couchés à plat ventre, le fusil à la main, semblent s'être ainsi tapis pour épier l'ennemi; au-dessous d'eux, un chasseur grièvement blessé est assis, la tête nue, près d'un autre chasseur qui ne se relèvera plus.

Ce tableau a obtenu un grand et légitime succès au Salon de 1874. « Il place M. de Neuville au premier rang dans notre jeune école, a dit M. Louis Gonse (*Gazette des beaux-arts*). Si la *Dernière cartouche*, du Salon de 1872, était d'un effet plus concentré, plus dramatique et plus propre à saisir la foule, le *Combat sur une voie ferrée* est plus peint, dans le sens technique du mot. Il nous semble supérieur par la solidité de l'exécution et la vigueur du style. L'idée, moins concrète et moins scénique peut-être, est au même degré poignante; elle est animée de cette vérité exacte et chaleureuse, aussi éloignée de l'emphase et du mélodrame que du réalisme hideux et brutal. On sent l'impatience et l'anxiété dans toutes ces figures de soldats, dont les visages pâlis et fatigués expriment avec une singulière force de vérité cet état